

RCS : VIENNE
Code greffe : 3802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de VIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00404
Numéro SIREN : 499 603 546
Nom ou dénomination : SO.GE.HO

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/004990

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2018/004990**
n°de gestion : **2008B00404**
n°SIREN : **499 603 546 RCS Vienne**

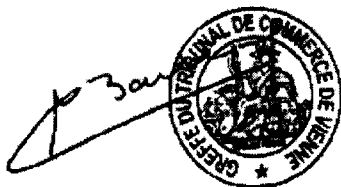
Le greffier du Tribunal de Commerce de Vienne certifie avoir procédé le 11/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SO.GE.HO - Société par actions simplifiée
100 rue de Luzais Zone Industrielle de Tharabie I 38070 Saint Quentin Fallavier -FRANCE-

date de clôture : 31/08/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



648375

Désignation de l'entreprise : SAS SO.GE.HO.Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12Adresse de l'entreprise 100 rue Luzais 38070 SAINT QUENTIN FALLAVIERDurée de l'exercice précédent* 12Numéro SIRET* 4 9 9 6 0 3 5 4 6 0 0 0 1 5Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/08/2017

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
		Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG
		Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
TOTAL (III)		CJ	CK	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM		
Ecarts de conversion actif* (VI)		CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1A	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété :*			CR	
Immobilisations :		Stocks :	Créances :	

CERTIFIÉ
CONFORME

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SO.GE.HO.		Néant ☐ *		
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 933 456)	DA	6 933 456	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	252 840	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	29 756	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	412 797	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK	34 227	
	TOTAL (I)	DL	7 663 079	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 976 460	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	269 092	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	169 302	
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 116	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	2 845 441	
	Compte régul.	EB		
	TOTAL (IV)	EC	5 318 414	
	Ecart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	12 981 493	
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 989 849	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	968		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SO . GE . HO .										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France				Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue	{	biens *	FD		FE		FF			
			services *	FG	1 607 380	FH		FI	1 607 380		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	1 607 380	FK		FL	1 607 380		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	12 085		
	Autres produits (1) (11)							FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	1 619 465		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	1 409 366		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	108 072		
	Salaires et traitements*							FY	112 961		
	Charges sociales (10)							FZ	44 175		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{	- dotations aux amortissements*					GA		
				- dotations aux provisions*					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD			
	Autres charges (12)							GE			
Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	1 674 576			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)								GG	(55 110)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	578 103		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL	15 255		
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO			
	Total des produits financiers (V)							GP	593 358		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	124 307		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT			
	Total des charges financières (VI)							GU	124 307		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)								GV	469 051		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)								GW	413 940		

Désignation de l'entreprise SAS SO.GE.HO.	Néant ☐ *
--	----------------------------------

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 143	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 143	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 143)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 212 824	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 800 026	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	412 797	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	HY		
		IG		
	(3) Dont	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	12 085	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		1 143	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS SO.GE.HO.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 12 981 493 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 412 798 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 967 686	1 000		6 968 686
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	262 043			262 043
Immobilisations financières	7 229 729	1 000		7 230 729
ACTIF IMMOBILISE	7 229 729	1 000		7 230 729

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 875 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	262 043		262 043
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	187 095	187 095	
Autres	4 423 414	4 423 414	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 776	2 776	
Total	4 875 328	4 613 285	262 043
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	187 095
Divers - produits à recevoir	31 000
Total	218 095

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 933 456,00 euros décomposé en 6 933 456 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 933 456	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 933 456	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 228			34 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	34 228			34 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 318 414 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	969	969		
- à plus de 1 an à l'origine	1 975 492	646 927	1 328 565	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 750	268 750		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 303	169 303		
Dettes fiscales et sociales	58 116	58 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 845 785	2 845 785		
Produits constatés d'avance				
Total	5 318 414	3 989 849	1 328 565	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	642 858			
(**) Dont envers les associés	343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 343 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	169 303
Int.courus s/emp.aup.etabl.t.crédit	4 067
Interet courus a payer	969
Charges sociales - charges à payer	1 523
Etat - autres charges à payer	545
Divers - charges à payer	3 905
Total	180 312

Autres informations

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 776		
Total	2 776		



Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes

840, rue Pasteur - B.P. 33
38670 Chasse-sur-Rhône
Tél. : 04 72 49 23 30
Fax : 04 72 49 23 39
chasse@aliantis.net

SASU SO.GE.HO
100, rue Luzais

38070 ST QUENTIN FALLAVIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES
ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31/08/2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

A l'associé de la SASU SO.GE.HO

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SASU SO.GE.HO relatifs à l'exercice clos le 31 Aout 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SO.GE.HO à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 Septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de nos travaux et diligences d'audit nous nous sommes notamment assurés :

- de la valorisation retenue pour les titres des filiales de la SASU SO.GE.HO comptabilisés à l'actif du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Nous vous informons que le rapport de gestion n'était pas disponible le jour de la convocation des associés.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

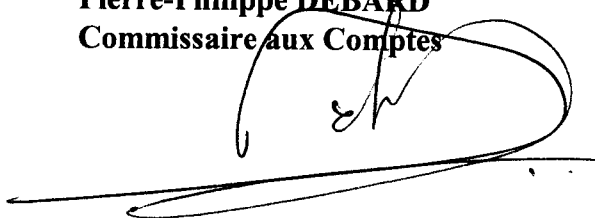
Chasse sur Rhône, le 26 Février 2018

COMMISSARIAT FINANCES REVISION

Représentée par

Pierre-Philippe DEBARD

Commissaire aux Comptes



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	6 968 686		6 968 686	6 967 686
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	262 043		262 043	262 043
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	7 230 729		7 230 729	7 229 729
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	187 095		187 095	191 009
Autres créances	4 423 414		4 423 414	5 646 892
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 137 479		1 137 479	1 522 497
Charges constatées d'avance (3)	2 776		2 776	5 684
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 750 764		5 750 764	7 366 081
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	12 981 493		12 981 493	14 595 810
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	6 933 456	6 933 456
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	252 841	230 246
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	29 757	454
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	412 798	451 898
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	34 228	34 228
TOTAL CAPITAUX PROPRES	7 663 079	7 650 281
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 976 460	2 620 454
Emprunts et dettes financières diverses (3)	269 093	269 093
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 303	306 038
Dettes fiscales et sociales	58 116	105 019
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 845 442	3 644 926
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	5 318 414	6 945 529
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	12 981 493	14 595 810
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 328 565	1 971 425
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 989 849	4 974 104
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	969	443
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	1 607 381	1 630 140
Chiffre d'affaires net	1 607 381	1 630 140
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	12 085	11 348
Autres produits		
Total I	1 619 466	1 641 488
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	1 409 367	1 412 441
Impôts, taxes et versements assimilés	108 072	148 444
Salaires et traitements	112 962	43 928
Charges sociales	44 175	22 966
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	1 674 676	1 627 779
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-55 110	13 709
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)	578 103	578 587
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	15 255	19 226
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	593 358	597 813
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	124 307	152 792
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	124 307	152 792
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	469 051	445 021
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	413 941	458 730

Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		46 433
Sur opérations en capital		31 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		77 433
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	1 143	50 338
Sur opérations en capital		33 927
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 143	84 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-1 143	-6 832
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	2 212 824	2 318 734
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 800 026	1 864 836
BENEFICE OU PERTE	412 798	451 898
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		46 433
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		80 360
(3) Dont produits concernant les entités liées		107 087
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		68 185

Commissariat Finances Réviser
Commissaire aux Comptes

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS SO.GE.HO.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 12 981 493 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 412 798 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 04/12/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Règles et méthodes comptables

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 967 686	1 000		6 968 686
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	262 043			262 043
Immobilisations financières	7 229 729	1 000		7 230 729
ACTIF IMMOBILISE	7 229 729	1 000		7 230 729

Commissariat Finances Réviser
Commissaire aux Comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 875 328 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	262 043		262 043
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	187 095	187 095	
Autres	4 423 414	4 423 414	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	2 776	2 776	
Total	4 875 328	4 613 285	262 043
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	187 095
Divers - produits à recevoir	31 000
Total	218 095

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 933 456,00 euros décomposé en 6 933 456 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	6 933 456	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	6 933 456	1,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	34 228			34 228
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	34 228			34 228
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 318 414 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	969	969		
- à plus de 1 an à l'origine	1 975 492	646 927	1 328 565	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	268 750	268 750		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	169 303	169 303		
Dettes fiscales et sociales	58 116	58 116		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 845 785	2 845 785		
Produits constatés d'avance				
Total	5 318 414	3 989 849	1 328 565	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	642 858			
(**) Dont envers les associés	343			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 343 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	169 303
Int. courus s/emp.aup.etabl.crédit	4 067
Interet courus a payer	969
Charges sociales - charges à payer	1 523
Etat - autres charges à payer	545
Divers - charges à payer	3 905
Total	180 312

Autres informations

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	2 776		
Total	2 776		

SO.GE.HO.
Société par actions simplifiée
au capital de 6 933 456 euros
Siège social : 100 rue de Luzais
Zone Industrielle de Tharabie I, 38070 ST QUENTIN FALLAVIER
499 603 546 RCS VIENNE

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 27 FEVRIER 2018

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le résultat net comptable bénéficiaire de l'exercice clos le 31 août 2017 s'élevant à 412 797,91 euros de la manière suivante :

Résultat net comptable de l'exercice	412 797,91 euros
- au compte « Réserve légale », 5% du résultat net comptable, soit	20 640,00 euros
- le solde en totalité au compte « Autres réserves », soit	392 157,91 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 7 663 079,11 euros.

Conformément à la loi, l'associée unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	REVENUS ELIGIBLES A L'ABATTEMENT	REVENUS NON ELIGIBLES A L'ABATTEMENT
31 août 2016	NEANT	400 000 euros
31 août 2015	NEANT	458 000 euros
31 août 2014	NEANT	1 800 000 euros

Certifié conforme
Le Président

